

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

**CARTE**

DE

**COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.**

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : Baucher

PRÉNOMS : Marcelle Simone

Pseudos : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : 25 April 1922 à Parhaix (Finistère)

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le 29 JUIN 1953  
 { défavorable }

AVIS de la Commission Nationale . . . { favorable } le 24 MARS 1955  
 { défavorable }

DÉCISION { attribution } le 24 MARS 1955  
 { ~~rejet~~ }

Carte n° 89157  
15 AVR 1955

OFFICE DÉPARTEMENTAL de  
**FINISTÈRE**

191E  
 Catégorie

No

OFFICE NATIONAL.

0  
fait

B

7

9B 8602

Résistance : métropolitaine  
: ~~extra métropolitaine~~

EXTRAIT de la DECISION n° 1076/A

~~n° /B~~

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la  
Guerre,

VU le Code des Pensions Militaires d'invalidité et des  
Victimes de la Guerre et notamment ses articles L.269 et R.260 et R.269,

VU l'arrêté du 05 août 1953 (article 2) donnant délégation  
de signature au nom du Ministre des anciens Combattants et Victimes de  
la Guerre, à M. Henri RIBIERE, Directeur de l'Office National des an-  
ciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants  
Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Vo-  
lontaires de la Résistance,

(1) : 3 mars 1955 art. 4

DECIDE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est  
attribué à MM.

NOM et Prénoms :

BAUCHER Marcelle

Adresse :

6 Bd. des Français Libres à Brest

A PARIS, le 24 MARS 1955

P. le Ministre des A.C. et V.G.  
et par délégation,  
le Directeur de l'O.N.

signé : H. RIBIERE

Pour copie conforme.

Le Chef du 6ème Bureau,

signé : ILLISIBLE

Pour extrait conforme.

Le SECRETAIRE GENERAL

de l'O.N.  
*[Signature]*

OFFICE DÉPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le 14 AVR 1953

Impasse de la Palestine

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,  
à Monsieur le Procureur de la République

à Châteaulin

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 7818

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de  
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire parvenir – joint à la présente note – un  
BULLETIN N° 2 au Casier Judiciaire de :

M Baucher Marcelle Simone  
née le 25 avril 1922 à ~~Por~~ Carhaix

Le Secrétaire Général  
de l'Office départemental,  
G. FLOCH.

*Jean Marie*  
*Jeanne Louise Fupous*

COUR D'APPEL DE RENNES  
CASIER JUDICIAIRE DE L'ARRONDISSEMENT  
de CHATEAULIN (Finistère)

BULLETIN N° 2 : NÉANT

VU AU PARQUET.

Le Procureur  
de la République,  
Châteaulin, le 16 AVR 1953  
Le Greffier,

N.-B. Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS  
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° 7818

(Réunion du **29 JUIN 1953**)

M<sup>ell</sup> BAUCHER marcelle - pseudo :  
né le 25. 4. 1922 à Carhoig  
demeurant à Pont

La Commission départementale  
EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de  
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du	au	(Isolé)
du 10. 5. 43	au 18. 9. 44 (Défense de la France)	(R.I.F. non homologué)
du	au	(R.I.F. homologué)
du	au	(F.F.I. - )
du	au	(F.F.C. - )
du	au	(Interné - Déporté Résistant)

A QUIMPER, le **29 JUIN 1953**

Signature d'un  
Membre de la Commission,

Signature du  
Secrétaire de la Commission,

*P. L...*

*[Signature]*

OFFICE DEPARTEMENTAL  
des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE  
du FINISTERE

-:-:-:-:-:-:-:-

Détermination du temps de service  
dans la Résistance

COMBATTANTS VOLONTAIRES  
de la RESISTANCE

Dossier N° 7818

AVIS du PREFET

LE PREFET, Président de l'Office départemental  
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du FINISTERE

VU le dossier - Sur la demande  
de M<sup>me</sup> BRUCHER *Marcelle* Pseudo :  
né le 25.4.1922 à *Carhaix*  
demeurant à *Brest*

Après avis de la Commission départementale  
des Combattants Volontaires de la Résistance,

EST D'AVIS :

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de  
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé, le temps  
de présence dans la Résistance ci-après mentionné :

Périodes du 10.5.42 au 18.9.44

du au

du au

soit au total : 1 an 4 mois 8 jours

A QUIMPER, le 29 JUIN 1953

Pour le PREFET :

LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.;

DOSSIER N° 7818

A. DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A./C. et V.G. - Impasse  
de la Palestine, à QUIMPER.

M BAUCHER Yvonne demour

demeurant à Brest, 6 Bd des Français Lises

déclare avoir reçu la carte n° 89.157

de Combattant Volontaire de la Résistance

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du  
25 Mars 1949.

A Brest le 26.4.1955

(signature)

M. Baucher

CERTIFICATS d'APPARTENANCE aux F.F.I.

Les conditions d'attributions du certificat d'appartenance aux F.F.I., ont été fixées par l'I.M. n° 4550 F.F.C.I./F.I. du 9 Mai 1947.

La date de début des services ne correspond pas obligatoirement à la date de l'adhésion ou de l'inscription à un mouvement de Résistance, mais à celle à partir de laquelle le membre de la formation a commencé à accomplir des missions de caractère spécifiquement militaire dans une formation F.F.I. organisée : sabotage - coups de main - opérations, etc.....

La période de services homologués, mentionnée sur le certificat d'appartenance aux F.F.I. délivré, a été fixée après une étude attentive du dossier et conformément aux instructions ministérielles.

Les intéressés peuvent, toutefois, s'ils le désirent, et en application du décret n° 50-358 du 21/5/1950, demander la reconnaissance totale de leurs services résistance, en adressant leur demande à l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

L'article 9 du Décret précité énumère comme suit les pièces à produire :

"Tous documents officiels ou de service tels que  
"rapports ou citations pour les faits et la durée qu'ils mention-  
"nent ou au moins 2 témoignages circonstanciés attestant sur  
"l'honneur la matérialité ainsi que la durée de l'activité dans  
"la Résistance et établis par des personnes notoirement connues  
"pour leur activité dans la Résistance et appartenant aux F.F.C.,  
"aux F.F.I. ou à la R.I.F. Dans le cas de témoignages, l'honora-  
"bilité des témoins doit être certifiée, s'ils résident sur le  
"territoire de l'Union Française, par le Commissaire de police,  
"le Maire ou le Représentant local de la France. S'ils résident  
"à l'étranger, par l'autorité consulaire la plus proche. (1)

"Dans les cas douteux et à défaut d'autres moyens,  
"une enquête peut être demandée par l'intermédiaire des Préfets  
"aux services placés sous leurs ordres, et à l'étranger par les  
"Autorités consulaires".

---

(1) La signature des témoins sera soumise par l'Office départe-  
mental à la validation du Chef ou du Liquidateur de réseau,  
unité ou mouvement.

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE

DE LA CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA  
RESISTANCE

\*\*\*\*\*

OFFICE DEPARTEMENTAL  
DU FINISTERE

AVIS TRES IMPORTANT : Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) BAUCHER  
Eeudos. Marcelle née le 25 avril 1922 à GARHAIX (Fère)  
Prénoms (2) veuve avec un fils  
Situation de famille employée à la reconstruction à BREST (Fère)  
Profession française  
Nationalité  
Adresse actuelle 6 boulevard des Français Libres BREST (Fère)

SITUATION MILITAIRE (postérieure au 17 juin 1940)

Promotions ou décisions intervenus depuis la libération

SITUATION CIVILE sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates)

BLESSURES (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites)

- (1) -en lettres capitales .
- (2) -dans l'ordre de l'état -civil, souligner le prénom usuel.
- (3) -souligner le plus connu.

Décorations avec références (J.O. du ..... ) ( autitre de la  
Citations, Numéro de l'ordre et copie du texte à annexer ( résistance

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la Résistance

Indiquer avec lieux et dates:

- a) - Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu;
- b) - Le nom des responsables (Chefs de réseau notamment pour les FFC) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé;
- c) - Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé: les responsabilités assurées ou les services rendus;
- d) - Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation/

a) - Défense de la France (Corps-Franc)

b) - DAURIAC et travaillait avec BEAUVAIS -Hall et Mme Stéphant

c) - recherche et hébergement d'aviateurs alliés -hébergement continu de plusieurs Membres du Corps-Franc. était en relation journalière avec Madame Stéphant rue Coat at Guéven, qui fut arrêtée par la gestapo le 22 mars 1944, et dont on a jamais eu de nouvelles depuis son incarcération au poste de police de la rue KLÄBER à Brest

échappa deux fois à la gestapo les 24 et 27 juillet 1944

sur l'ordre de ses Chefs prend le maquis le 2 août 1944  
a continué la lutte dans les Forces Françaises de l'intérieur.

Certifié exact:

A BREST le 10 février 1953

pièces jointes:

un bulletin de naissance

une attestation du Mouvement "DEFENSE DE LA FRANCE"

deux photos

*Antoine Bantue*

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS  
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

(Réunion du 29 JUIN 1953)

DOSSIER N° 7818

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la  
Résistance présentée par M.<sup>me</sup> DAUCHER *marcelle d'Imone*  
née le 25 avril 1922 à *Carhaix*  
demeurant 6 Bd des Français *liens Presk*

--

Le postulant produit :

- un Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE ( ) du 10 août 1944
  - une attestation délivrée par M.<sup>me</sup> *Vianay*, Liquidateur National de *Défense de la France*
  - deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. validés par M. *Liquidateur National de* certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du 10 mai 1943 au 18.9.44. *participation aux opérations du corps franc d'action directe - Reson de v engagement de combattants alliés - engagement de Résistants - Camouflage de munitions en son domicile - Réception de munitions - départ du 21/8/44*
- de la libération de la région bretonne* AVIS FAVORABLE (paragraphe B)  
Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

QUIMPER, le 29 JUIN 1953

signature d'un membre  
de la Commission,

signature du  
Secrétaire de la Commission,

*M. L.*

*[Signature]*

7618

# Défense de la France

PARIS, 13, RUE D'AGUESSEAU - TÉLÉPHONE ANJOU 34 25

13, Rue du Pré-aux-Clercs, 13  
PARIS (VII<sup>e</sup>)

Tél. BAB. 04-56

## A T T E S T A T I O N

=====

Je soussignée, Madame Hélène VIANNAY, Liquidateur National de DEFENSE DE LA FRANCE, Mouvement homologué au titre de la R.I.F. certifie que Madame Marcelle BAUCHER, née le 25 Avril 1922 a appartenu à notre Mouvement dans le Finistère depuis le 10 Mai 1943 . Elle a pris une part active aux opérations du corps-franc d'action directe ; recherche et hébergement des aviateurs alliés; hébergement continu de plusieurs membres du corps-franc; entrepôt chez elle des munitions, notamment après l'arrestation d'un membre du corps-franc le 9 Mars 1944 . Le 5 Juillet 1944, elle pénètre dans la maison occupée par les Allemands où plusieurs membres du corps-franc venaient d'être arrêtés et réussit à sauver des munitions entreposés dans la cave . Recherchée par la Gestapo, elle réussit à échapper deux fois les 24 et 27 Juillet 1944 ; sur l'ordre de ses chefs elle prend le maquis le 2 Août 1944 et continue la lutte jusqu'à la libération de la région .

Paris le 30 Janvier 1953

Hélène VIANNAY



*H. Viannay*

*Bouché  
18-9-44*

MAIRIE  
de CARHAIX  
(Finistère)

## BULLETIN DE NAISSANCE

Le 25 Avril

mil neuf cent vingt deux

est née en cette commune Marcelle Simone

Baucher

du sexe féminin

de Jean Marie Baucher

et de Jeanne Louise Lafous

Pour extrait conforme : (Délivré à titre de simple renseignement administratif)

En Mairie, le 6 Mars 1953

LE MAIRE,



ALLAIN

Mies 213 A

SMI

20108-50 - Allain, Elbeuf C